

DIPLOME NATIONAL DU BREVET SESSION 2025

EPREUVE ORALE : SOUTENANCE D'UN PROJET

Les candidats au DNB passent une épreuve orale de soutenance d'un projet. L'organisation de cette épreuve incombe à chaque établissement.

Cette épreuve est prévue le mercredi 11 juin 2025 pour nos élèves de 3ème, les niveaux 6-5-4 seront libérés.

Rappel réglementaire :

Références: Note de service n°2017-172 du 22 décembre 2017 sur les modalités d'attribution du DNB à compter de la session 2018.

Cette épreuve est notée sur 100 points.

Rappel des points du DNB :

Le DNB est noté sur 800 points. Il faut cumuler au moins 400 points sur les 800 pour être reçu(e).

L'évaluation du socle commun représente 400 points.

La maîtrise de chacune des huit composantes du socle commun est appréciée lors du conseil de classe du 3e trimestre de la classe de 3e :

Maîtrise insuffisante (10 points)

Maîtrise fragile (25 points)

Maîtrise satisfaisante (40 points)

Très bonne maîtrise (50 points)

Les épreuves de l'examen représentent 400 points.

Sont évalués sur 100 points : le français et les mathématiques.

Sont évaluées sur 50 points : l'histoire-géographie-EMC et les sciences.

L'épreuve orale est évaluée sur 100 points

Des points supplémentaires sont accordés aux candidats ayant suivi un enseignement facultatif selon le niveau qu'ils ont acquis à la fin du cycle 4 au regard des objectifs d'apprentissage de cet enseignement : 10 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont atteints, 20 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont dépassés.

L'épreuve orale du DNB permet au candidat de présenter l'un des objets d'étude qu'il a abordés dans le cadre des enseignements, ou l'un des projets qu'il a menés au cours du cycle 4 ou dans le cadre de l'un des parcours éducatifs qu'il a suivis (parcours Avenir, parcours citoyen, parcours santé, parcours d'éducation artistique et culturelle). Cette épreuve orale est une soutenance, elle n'a pas pour but d'évaluer le projet en lui-même, mais a pour objet d'évaluer la capacité du candidat à exposer sa démarche, les compétences et connaissances qu'il a acquises.

L'oral peut être présenté de façon individuelle ou collective, dans les deux cas, il se déroule en deux temps, un exposé puis un entretien :

Soutenance individuelle :

- un exposé de 5 minutes.
- suivi d'un entretien avec le jury de 10 minutes.

Soutenance collective (3 élèves maximum) :

- un exposé de 10 minutes.
- suivi d'un entretien de 15 minutes.
- chaque candidat fait l'objet d'une évaluation et d'une notation individuelles.

Le candidat peut effectuer une partie de sa présentation (durant l'exposé ou l'entretien) en langue vivante étrangère ou régionale, dans la mesure où cette langue est enseignée dans l'établissement. Cette partie ne doit pas dépasser 5 minutes. Dans son évaluation, le jury valorise cette prestation, dès lors qu'un niveau satisfaisant de maîtrise de la langue concernée est atteint par le candidat.

Les candidats auront à compléter, avec leurs responsables légaux, une fiche sur laquelle ils indiqueront le projet ou objet d'étude choisi et les modalités selon lesquelles ils souhaitent être entendus. Un modèle de fiche d'évaluation figure ci-dessous, afin qu'ils sachent selon quels critères ils seront évalués.

Les candidats recevront ensuite chacun une convocation, leur précisant l'horaire et la salle de passage de l'épreuve ainsi que le numéro de jury.

La note attribuée au candidat ne lui sera pas communiquée, il en prendra connaissance sur son relevé de notes final recensant l'ensemble de ses résultats au DNB.

Recensement et choix des objets d'étude

Diffusion aux élèves de la liste des objets d'étude, avec la fiche de choix, le **25 mars 2025** au plus tard.

Retour de la fiche de choix par les élèves aux professeurs principaux au plus tard le **28 avril 2024**.

Oral blanc à compter du 12 mai 2025.

L'oral blanc et l'oral d'examen porteront sur le même objet d'étude.

L'organisation de l'oral blanc dépendra largement des projets retenus par les élèves.

Ces derniers seront guidés dans leur choix par les équipes enseignantes.

Le Principal-adjoint.

E.Sanctorum-Dubé



GRILLE D'ÉVALUATION DE L'ORAL DU DNB, SESSION 2025

NOM:

Prénom:

Classe :

/ 20

Maîtrise de l'expression orale					
Prise de parole et posture (1 point par item)	Addition des items				
	0	1	2	3	4
- Je me présente. - Je regarde mes interlocuteurs pendant mon intervention et je me tiens correctement. - Je m'exprime en étant détaché(e) de mes notes. - Je tiens mon temps de parole (5 min seul, 3 à 5 min en collectif).					
S'exprimer à l'oral (1 point par item)	Addition des items				
	0	1	2	3	4
- Je m'exprime avec un niveau sonore suffisant. - Le débit de ma parole est adapté et l'intonation est variée. - Je m'exprime sans hésitation ni tics de langage. - Mon niveau de langue est approprié et le vocabulaire précis et spécialisé.					
Maîtrise du sujet présenté					
Présentation de l'objet d'étude (2 points par item)	Addition des items				
	0	2	4	6	8
- Mon exposé s'appuie sur un support sobre, soigné et en cohérence avec mon propos. - Mon exposé est structuré et comporte une introduction, différentes parties et une conclusion. - Je justifie mon choix de sujet. - Je suis capable d'exprimer un avis personnel et/ou des sentiments.					

Capacité à formuler une réponse	Niveau de maîtrise		
	0	1	2
• Je ne réponds pas aux questions. • Je réponds partiellement aux questions. • Je suis capable de formuler des réponses complètes.			
Capacité à échanger	Niveau de maîtrise		
	0	1	2
• Je n'ai pas la capacité d'entrer dans l'échange. • Je rentre dans l'échange en formulant des réponses adaptées. • Mon intervention est pertinente (à-propos, intérêt, argumentation) et je suis capable de créer du lien avec d'autres matières et d'autres œuvres.			
Présentation en langue étrangère	Points bonus		
	0	1	2
- Qualité de l'expression			

Membres du jury

Signatures :

Appréciation :